



beau de Loménie

INFORMATION
CORONAVIRUS (COVID-19)

A la suite des dernières mesures annoncées le 16 mars 2020 par le Gouvernement français, le Cabinet Beau de Loménie a déployé intégralement le plan de continuité de ses activités notamment en généralisant le télétravail pour ses collaborateurs à Paris et dans ses agences. En revanche, et même si le courrier reçu continuera à être traité et sera scanné pour envoi à leurs destinataires, nous ne pourrons pas assurer le traitement rapide des communications reçues par fax ou par voie postale.

Aussi, nous vous invitons à communiquer exclusivement par email avec vos interlocuteurs habituels (Conseils et/ou Assistantes). Vous pouvez également nous contacter en parallèle via l'adresse email générale du Cabinet : contact@bdl-ip.com.

Un standard téléphonique sera maintenu pour l'ensemble de nos bureaux : il sera joignable au 01 44 18 89 00 aux horaires habituels d'ouverture du Cabinet (de 8h à 18h30).

Nous renouvelons notre solidarité la plus sincère aux personnes touchées par le COVID-19 partout dans le monde.

Due to the latest measures announced by the French Government on March 16, 2020, Cabinet Beau de Loménie has deployed its full Business Continuity Plan by implementing remote working for its teams and offices in France.

Even though faxes and post will be processed, scanned and forwarded to their addressee, this procedure will entail some delay in processing.

Thus, we encourage you to communicate with your Beau de Loménie attorney or paralegal by email only. The Firm's general email address, contact@bdl-ip.com, remains an additional way to reach our attorneys.

A general switchboard will centralize all telephone calls at +33 1 44 18 89 00 (8 am to 6.30 pm).

We express our most sincere solidarity to all of those who are affected by COVID-19 all over the world.

www.bdl-ip.com